

CODE DE DÉONTOLOGIE DES ENTRAINEURS FÉDÉRAUX NATIONAUX (EFN)

Principes additionnels aux valeurs et engagements exposés dans les principes généraux de la Charte d'Éthique et de Déontologie de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-marins (FFESSM)

Ce cadre déontologique repose sur des principes éthiques qui constituent les fondements et le socle d'une culture commune au service de la performance sportive à haut niveau dans les sports subaquatiques et de nage avec accessoires :

- Une vision de la performance sportive de haut niveau appréhendée comme moment singulier de création et d'expression conduisant à l'excellence sportive ;
- Une nécessaire recherche du « sens » dans l'action et en situation afin de résoudre les problèmes émergents ;
- Une perception globale et complexe des problématiques afin d'élargir les champs de vision et de croiser les regards.

ARTICLE 1 – ÊTRE ENTRAINEUR FEDERAL NATIONAL

Être entraîneur fédéral national, c'est bénéficier au sein d'un collectif national ou d'une sélection nationale, d'un rang privilégié favorisant autorité et influence auprès des sportifs qui, au regard des compétences acquises par l'expérience et tout au long des formations, confère une responsabilité essentielle en tant qu'éducateur, conseiller et guide. Cette position doit conduire à promouvoir, à faire respecter et à défendre les valeurs de la République, du sport et de la fédération.

Être entraîneur fédéral national, c'est agir dans l'intérêt général de la fédération, sans prise de position partisane ; c'est vivre une passion maîtrisée dans le respect de tous les autres acteurs, en particulier des autres entraîneurs et des sportifs extérieurs au groupe entraîné.

Être entraîneur fédéral national, c'est, en dehors de l'animation au sein d'un collectif national ou d'une sélection nationale et de la recherche de la performance sportive, être capable de maîtriser toutes les formes de relations ou de communication avec les sportifs et d'agir avec empathie dans le respect du libre arbitre de femmes et d'hommes en devenir, afin de développer leur personnalité et de favoriser leur épanouissement.

Être entraîneur fédéral national, c'est hériter du savoir de ses prédécesseurs, pouvoir le développer, l'enrichir par sa propre expertise et son expérience. C'est aussi satisfaire au devoir du partage et de la transmission des connaissances.

Être entraîneur fédéral national, c'est accepter de se former continuellement (formations, colloques, revues spécialisées) et d'étendre ainsi son champ de compétences afin de le restituer aux sportifs.

Être entraîneur fédéral national, c'est, au-delà de la formation sportive et humaine des sportifs, développer le sens de l'altruisme et encourager l'esprit d'équipe.

ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS D'UN ENTRAINEUR FÉDÉRAL NATIONAL

Être exemplaire

J'adopte en toutes circonstances un comportement exemplaire et une attitude positive à l'égard :

- De la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-marins ;
- De toutes les instances officielles fédérales, de mon club, des autres acteurs du développement des sports subaquatiques et de la nage avec accessoires français, mais aussi des sportifs, des entraîneurs, des juges et arbitres et des dirigeants des fédérations étrangères, des instances internationales, des organisateurs, des représentants des médias, des spectateurs et du public en général ;
- Des représentants de l'État, des collectivités publiques françaises ou étrangères et des partenaires privés.

Je sais exercer mon devoir de réserve

Je fais bon usage des médias et particulièrement des réseaux sociaux

Avoir conscience de son rôle privilégié de guide et d'éducateur

J'ai conscience de ma responsabilité d'éducateur auprès des sportifs et du rôle primordial qui est le mien dans la valeur d'exemple, de recherche du "bien vivre ensemble" et du « respect d'autrui » au sein de la fédération.

Je m'engage, dans ce but, à respecter et appliquer les règlements, à respecter l'intégrité physique et morale de tous les acteurs, à promouvoir les valeurs de la République, à développer les valeurs de solidarité, de tolérance, d'altruisme et l'esprit d'équipe.

Avoir une attitude loyale et respectueuse

Je m'astreins à un devoir de réserve vis à vis des autres entraîneurs. Je m'interdis de formuler des critiques en dehors de la présence des intéressés et de procéder à ce qui pourrait être considéré comme du racolage.

Je respecte mon devoir de réserve ; je ne diffuse pas d'information stratégique relative à la préparation des collectifs nationaux et des sélections nationales qui pourraient servir les intérêts des équipes nationales concurrentes ;

Je n'opère pas d'actions commerciales ou partenariales à titre privé à l'occasion d'une action inscrite au programme d'un collectif national ou d'une sélection nationale.

Respecter les personnes

Conscient de ma position, je m'interdis d'exercer tout abus d'influence et reste dans le cadre défini par les engagements mutuels : j'accompagne le(s) sportif(s) vers leurs objectifs, en autonomie et en respect de leur libre-arbitre.

J'adapte mon intervention en fonction des étapes du développement du sportif. Je l'informe lorsque les problèmes mis en lumière dans le cadre de l'intervention sortent de mon champ de compétences et, le cas échéant, je l'oriente vers une personne ressource.

Je veille à ce que les sportifs placés sous ma responsabilité reçoivent un accompagnement et un soutien équitablement répartis en fonction des qualités et des besoins de chacun.

Être capable de maîtriser les relations affectives avec les sportifs

Je m'engage à ne pas utiliser ma position privilégiée et de mon ascendant pour établir, en certaines circonstances, des relations affectives excessives avec les sportifs et/ou d'autres acteurs et à éviter tout comportement incorrect.

Bannir le dopage et toute autre forme de tricherie

Je m'engage à ne jamais avoir recours à des moyens illicites et/ou incompatibles avec les valeurs de la fédération et du sport français et à combattre le fléau du dopage et toute autre forme de tricherie. Je me fais un devoir d'informer les sportifs des dérives du dopage et de ses dangers pour la santé.

Avoir conscience de mon rôle dans la recherche et le développement des sports subaquatiques et de nage avec accessoires

Je possède des connaissances pratiques et théoriques que je suis capable d'expliquer. Je mets en œuvre l'ensemble de mes compétences et de mon expérience en fonction des besoins des sportifs, dans un but de performance en tenant compte du contexte dans lequel j'interviens.

Je mets régulièrement à jour mes connaissances sur l'entraînement, la relation avec les sportifs et leur environnement. J'ai une pratique réflexive régulière.

Je considère avoir le devoir de transmettre ces connaissances et cette expérience, par tous les moyens de communication à ma disposition et à répondre positivement - dans la mesure de mes disponibilités - à toute demande de participation à des stages de formation.

Nom / Prénom de l'EFN

Date

Signature